

**3°/ COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC) – DESIGNATION DU REMPLACANT DE MONSIEUR LE PRESIDENT** *Délibération n°2015-047*

*rapporteur : D. PERRIER-GAY*

Vu le Code de Commerce pris notamment en ses articles L.751-2 et R.751-2 ;

Considérant qu'aucun élu de la Commune d'implantation ne peut siéger à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) en une autre qualité que celle de représentant de sa commune ;

Considérant la nécessité de désigner un remplaçant à Monsieur le Président pour siéger à la CDAC en la qualité de représentant de la Communauté de Communes ;

Le Conseil de Communauté décide de désigner Mme Isabelle BARRY en qualité de remplaçant de Monsieur le Président au sein de la CDAC.

M. LE PRESIDENT précise que lors de la tenue de cette commission, le temps de travail de MME I. BARRY sera décompté à la Préfecture.

**4°/ DECISION PRISE PAR LE BUREAU** *Délibération n°2015-048*

*rapporteur : P-L. PUYGRENIER*

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée est informée de la décision prise par le Bureau lors de la séance du 12 février 2015 :

☞ Locaux de la Seynie – Revalorisation du loyer demandé à l'association RESPIR.

**5°/ ARRETES PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES** *Délibération n°2015-049*

*rapporteur : P-L. PUYGRENIER*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ; Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté des décisions suivantes :

- ☞ Convention de mise à disposition de locaux au site de Marcognac pour l'année 2015.
- ☞ Convention de mise à disposition à la C.F.D.T. LIMOUSIN pour l'année 2015.
- ☞ Convention de mise à disposition de locaux au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées pour l'année 2015.
- ☞ Convention de mise à disposition de locaux à l'Amicale du Personnel des Services Municipaux et de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix pour l'année 2015.
- ☞ Mise à disposition de locaux pour le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Limousin pour l'année 2015.
- ☞ Bail à loyer relatif au logement de Saint Eloy-les-Tuileries avec Monsieur Jean-Marie DUPUY du 10/02/15 au 09/02/18.

- ☞ Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement Prestation de Service Relais Assistants Maternels.
- ☞ Marché aux bestiaux – Fixation du montant de la redevance d'occupation du site à compter du 9 mars 2015.
- ☞ Pépinière d'Entreprises – Contrat de maintenance propreté avec SAS nettoyage AREDIEN du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 septembre 2015.
- ☞ Pépinière d'Entreprises – Contrat de maintenance propreté des vitres (baies, fenêtres et portes) avec SAS nettoyage AREDIEN du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 septembre 2015.
- ☞ Convention relative aux classes de Cinéma-Audio-Visuel avec la cité scolaire Jean-Baptiste DARNET pour l'année scolaire 2014-2015.
- ☞ Convention avec la Société CTR, sise 146 bureaux de la Colline – 92213 – SAINT CLOUD CEDEX.
- ☞ Convention de mise à disposition avec la Chambre Départementale d'Agriculture de la Haute-Vienne, de locaux situé à la Pépinière d'Entreprises – la Seynie – Commune de Saint-Yrieix à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 jusqu'au 31 mars 2016.
- ☞ Convention de mise à disposition avec Madame Anne-Laure NOUHAUD (ALN Conseil & Expertise) d'un bureau situé à la Pépinière d'Entreprises – la Seynie – Commune de Saint-Yrieix à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2015.
- ☞ Convention de mise à disposition avec Madame Yvonne PUIVIF (Nettoyage Arédien) d'un bureau situé à la Pépinière d'Entreprises – la Seynie – Commune de Saint-Yrieix à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de 2 mois soit jusqu'au 28 février 2015.
- ☞ Autorisation de pacage et de récolte d'herbages du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016 sur le Domaine de Chauffaille à Coussac-Bonneval.

